

Association Terres de Saintonge

Association de Sauvegarde des Terres, des Paysages et des Milieux naturels de Saintonge contre l'expansion routière (type loi 1901)

☒ Association Terres de Saintonge, Les Aurits, 5 chemin des Perches, 17 600 Saujon

<http://www.terresdesaintonge.fr>

contact@terresdesaintonge.com

Association TERRES DE SAINTONGE

5 Chemin des Perches, Les Aurits
17600 Saujon

Saujon le 2 janvier 2015

A l'attention de M Dominique Bussereau
Président du Conseil Général de Charente Maritime
85 boulevard de la République
17000 La Rochelle

Objet : Demande de rendez-vous avec vous et M Didier Quentin, demande de renseignements sur l'état du projet routier et de la déviation sud du contournement de Saujon.

Monsieur le Président,

Suite à des annonces orales contradictoires avec différents courriers reçus en 2014, de la part de M Ferchaud, Maire de Saujon, M Cottère, maire de Médis, ainsi que Mme Abollivier, Préfète de Charente Maritime, concernant la situation du projet routier et l'éclatement des flux de Saujon, nous vous sollicitons afin de vous rencontrer pour connaître la situation du projet routier et de la déviation sud du contournement de Saujon.

Vous aviez d'ailleurs annoncé lors de la réunion que vous aviez tenu le 13 février 2014 à Saujon, concernant le projet sud de Saujon, que la CARA et le département avaient indiqué que la solution de faire une déviation de Médis n'était pas la bonne pour des raisons environnementales, et financières. Les différents élus prônaient une modernisation de la route actuelle.

Ce projet routier y compris l'éclatement des flux de Saujon détruirait directement les exploitations et l'environnement d'une partie des membres de Terres de Saintonge (voir cartes des tracés ci-joints).

Nous tenons à ce sujet, à attirer votre attention sur la lutte que nous menons depuis 2012 et sur laquelle nous avons déjà eu l'occasion de vous entretenir en tant que Président du Conseil Général de Charente Maritime, dans nos différents courriers notamment celui du 26 mai 2014. Toutes ces nouvelles routes seraient des doublons inutiles des routes existantes que sont la RD733 et RN150, permettant d'accéder à Royan par le nord et par le sud. Il serait raisonnable de garder les routes existantes en les aménageant car ces projets destructeurs de la nature entraînent de plus une dépense démesurée en ces temps de crise. Comme cela a déjà été suggéré, la signalétique devrait être améliorée afin de mieux diriger le flux de voitures sans encombrer toujours les mêmes axes inutilement, et sans augmenter artificiellement l'arrivée de voitures sur Saujon.

Nous rappelons qu'une pétition lancée dès avril 2012, qui a recueilli 6 320 signatures sur papier, vous a été remise lors de la réunion du 8 mars 2013.

Terres de Saintonge est une association citoyenne, sans appartenances politiques, née afin de demander l'annulation des projets routiers qui détruiraient nos terres agricoles ainsi que tout ce qui en

découle. Son site Internet d'information <http://www.terresdesaintonge.fr> est extrêmement sollicité avec à ce jour 86 477 visites.

Actuellement, l'étude demandée par Terres de Saintonge en mars 2013, commandée par le Conseil Général de Charente Maritime à la Chambre d'Agriculture, afin d'étudier le volet « oublié » du maintien de l'existant et d'éventuels aménagements sans création de nouvelles routes et de destruction de terres agricoles et de territoires, est toujours en cours concernant la partie nord du projet (nord de Saujon), selon Mme La Préfète (courrier ci joint).

Pour la partie sud de Saujon, des courriers contradictoires (ci joints) ont été adressés à Terres de Saintonge, en avril 2014, de la part des maires de Saujon et de Médis, annonçant qu'ils souhaitaient certes l'aménagement de la RN150 au niveau de Médis et l'entrée de Royan, mais aussi l'éclatement des flux au sud de Saujon, ce qui revient au projet initial, dénoncé dès le début par notre association.

Qu'en est-il de la déviation sud de Saujon ?

Il paraît que la route Saujon-Cadeuil est annulée, qu'en est-il des autres routes projetées ?

Serait-il possible d'avoir une confirmation par écrit de ces décisions ?

Nous vous demandons de nous proposer une date de rendez vous en présence de M Didier Quentin et des membres du bureau de Terres de Saintonge afin de faire le point sur ces sujets.

Nous sommes prêts à vous rencontrer afin d'échanger, de vous exposer la situation et de connaître votre position à ce sujet. Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

La présidente de Terres de Saintonge
Christine Bouquet